

**PROCES-VERBAL N°10 du CONSEIL D'UFR  
du 1<sup>er</sup> juillet 2014**

Présents : Benoît AUBIGNY ; Pascale BALLET ; William BERTHOMIERE ; Lukas BOYER ; Frédéric CHAUVAUD ; Jean-Claude CROIZET ; Nadine DIEUDONNE-GLAD ; Catherine ESNARD ; François GUERCIN ; Maurad HAMAÏDI ; Agnès JOUTARD ; Paul KENESI ; Wenceslas LIZE ; Bernard MABILLE ; Antoine MEGUERDITCHIAN ; Véronique MEYER ; Catherine POILBLANC ; Clément SANSLAVILLE ; Thierry SAUZEAU ; Ghislaine STOUDEUR ; Chantal VALLET

Absents ayant donné procuration : Anne BONNEFOY à Frédéric CHAUVAUD ; Karen DRAPEAU à Clément SANSLAVILLE ; Virginie LAVAL à Frédéric CHAUVAUD ; Jean- Marie LECOINTRE à Jean-Claude CROIZET ; Blaise ROYER à Chantal VALLET ; Fabrice VIGIER à Thierry SAUZEAU

Invités présents : Cédric BOUQUET ; Isabelle FORTUNE ; Naïk MIRET ; Éric PALAZZO ; Catherine VALLEE

① **Informations générales :**

- 1- Point sur le fonctionnement de la représentation des étudiants au conseil, à calquer sur le modèle de la Présidence : il est proposé que les élus étudiants soient tous convoqués (titulaires & suppléants) mais les droits de vote seront limités à 11.
- 2- La chartre informatique de l'Université de Poitiers : il sera possible de raccorder les matériels acquis sur contrats de recherche, sur le réseau filaire à condition de les inventorier.
- 3- Dotation en postes d'ATER : le contingent n'est pas encore connu ; Jean-Claude Croizet est en train d'en discuter avec la Présidence. Pour cette 2<sup>ème</sup> vague de recrutement les supports suivants pourraient être invoqués pour justifier une attribution :
  - Un poste libéré par Nadine Dieudonne-Glad (nommée PR)
  - Un poste libéré par Mathias Millet (nommé PR)
  - Deux postes libérés par mutation (Michel Desse et Véronique Petit)
  - Deux détachements (Isabelle Marchesin et Laurent Hablot)
- 4- Utilisation du reliquat du BQR : le conseil scientifique de l'UFR demande au conseil d'UFR de valider l'utilisation du reliquat de BQR à hauteur de 2 350 € pour soutenir les demandes de financements qui ont été faites lors de « l'appel à projets colloques 2014 » auprès de l'Université de Poitiers et de la Région Poitou-Charentes.  
Il s'agit de trois manifestations (organisées par les laboratoires HERMA, GRESCO, CRIHAM) qui ont obtenu une partie du financement demandé ; le conseil scientifique propose de les soutenir en utilisant ce reliquat.

Le conseil valide à l'unanimité la demande du conseil scientifique pour l'utilisation du reliquat

② **Modification des statuts et élection assesseur étudiant :**

- 1- Modification des statuts de l'UFR : (article 14 : composition du bureau) il est proposé d'avoir un deuxième assesseur étudiant pour favoriser leur implication dans les nombreux projets de l'UFR. Il est également proposé que le représentant Biatss soit appelé « Assesseur ».

Le résultat du vote : le quorum est atteint (28 élus présents ou représentés) mais pas la majorité des 2/3 puisque le résultat donne : OUI → 17 voix  
NON → 11 voix

La modification des statuts est rejetée.

- 2- Présentation de la candidature de Paul Kenesi au poste d'assesseur étudiant : 27 votants  
Vote du conseil : OUI → 16 voix  
NON → 4 voix  
BLANCS → 7 voix

Paul Kenesi est élu assesseur étudiant

### ③ **Mise en conformité du coût des formations :**

Il a été décidé lors du dernier conseil de mettre en conformité les heures déclarées et les heures maquettes.

A cette fin, dès la rentrée les heures déclarées seront vérifiées sur leur conformité avec la maquette, de manière à limiter déjà les erreurs.

De même il sera vérifié que dans un même département il n'y ait pas en parallèles des heures complémentaires pour certains enseignants-chercheurs et des sous-services pour d'autres.

Une discussion s'installe sur les véritables origines de ces distorsions ? Une simple erreur ? Ces heures sont-elles réellement faites ? S'agit-il d'une dérive ?

### ④ **MCC et règlement des examens :**

- 1- Naïk Miret propose deux solutions pour les MCC : le conseil effectue un vote de principe lors du conseil prévu le 7 juillet, sans support ; ou bien un vote avec support dès la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre

La question sera évoquée au prochain conseil, la semaine prochaine.

- 2- Règlement des examens : le délai pour fournir la justification d'absence va être ramené à 2 jours au lieu de 7 jours, conformément à la chartre des examens votée par les instances de l'Université de Poitiers

### ⑤ **Subventions aux associations étudiantes et voyages pédagogiques :**

- 1- Vote du conseil sur l'attribution d'une subvention à l'association étudiante « Cybermoustache » : la demande est de 1 000 €. (*Annexe 1*)  
La commission des finances propose 500 €

Le conseil accepte la subvention à hauteur de 500 €

- 2- Vote des subventions pour les voyages pédagogiques (*annexe 2*)

Les subventions sont adoptées à l'unanimité

## ⑥ Formations :

→ Ouverture du DU Agrégation de Philosophie à proposer au CEVU du 3 juillet pour son ouverture à la rentrée de septembre 2014

→ Ouverture du parcours Philosophie dans les masters MEEF

Le conseil adopte à l'unanimité les ouvertures ci-dessus

Pour information, réouverture à la rentrée du « master mention Informatique, spécialité Jeux et Médias Interactifs et Numériques » en collaboration avec le CNAM et l'Université de la Rochelle.

## ⑦ Approbation des Procès-verbaux :

Les procès-verbaux du 5 juin, du 12 juin et du 19 juin 2014 sont adoptés à l'unanimité.

## ⑧ Questions diverses :

William Berthomière demande où en sont les débats actuels sur la COMUE ? Notamment dans son périmètre de recherche ?

Jean-Claude Croizet répond qu'il faut encore travailler sur cette question car les choses ne sont pas encore figées.

La secrétaire de séance

  
Catherine VALLEE

Le Directeur

  
Jean-Claude CROIZET